

Paroisse Saint Pavin des Champs

Ensemble paroissial RMouest
48 rue du Pavé
72000 LE MANS



Ensemble pour une nouvelle toiture de notre salle paroissiale !

Chers amis,

Après avoir repeint les murs, remplacé les dalles du plafond et renouvelé le mobilier de la salle paroissiale, il faut penser à la structure. En effet, depuis quelques années la toiture montre des fragilités.

Une analyse sérieuse de la situation en 2020 par des experts entraîne le projet d'un changement de charpente et de toiture pour un avenir serein et durable.

Avant de reconstruire, il faut dans un premier temps démonter le toit actuel (désamiantage) puis refaire la charpente qui supportera la nouvelle couverture. La situation financière de St Pavin est saine mais pour ce projet ambitieux qui s'élève à 35 000 euros, nous avons besoin de votre soutien.

Ensemble, faisons de la salle de St Pavin un lieu sûr et solide pour accueillir le catéchisme, le parcours Alpha, les temps forts pour les collégiens, les verres de l'amitié paroissiaux, les enfants de l'école St Pavin, l'éveil à la foi et nos événements familiaux...

Vous avez la possibilité de demander un reçu fiscal qui vous permettra d'obtenir une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 100€ vous reviendra à 34€.

Merci de nous aider à entretenir notre patrimoine paroissial par votre don. Soyez assurés de nos sentiments dévoués.

Père Christian du Halgouët et le Conseil économique

✕ ----- **SOUSCRIPTION « NOUVELLE TOITURE SALLE PAROISSIALE ST PAVIN »** -----

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal Ville :

participe à la souscription pour la nouvelle toiture de la salle paroissiale et verse la somme de :

20 € 30 € 50 € 100€ autre montant : €

Souhaite un reçu fiscal (don minimum 20 €). Chèque libellé **impérativement** à l'ordre de « **Association Diocésaine du Mans** » **accompagné du coupon réponse.**

Un reçu fiscal vous sera prochainement adressé par l'Association Diocésaine du Mans.

Ne demande pas de reçu fiscal. Don en espèces ou chèque libellé à l'ordre de « **AD Paroisse St Pavin** ».

Votre don est à adresser accompagné du coupon réponse :

- soit au **Presbytère de St Pavin**, 48 rue du Pavé 72000 LE MANS
- soit sous enveloppe dans les corbeilles lors des quêtes.

Fait à _____ le _____

Signature

www.rmouest.fr